

## **Spectra Energy**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

La compagnie Spectra Energy, un fournisseur de gaz naturel d'envergure nord-américaine, est bien enracinée au Canada grâce à ses divisions Spectra Energy Transmission West (55 ans en Colombie-Britannique) et Union Gas (un siècle en Ontario). Le Canada demeure un lieu d'investissement très attrayant vu son faible taux d'imposition pour les sociétés, la stabilité de sa monnaie et sa main-d'œuvre très compétente. La transformation des chaînes d'approvisionnement continentales exerçant de fortes pressions sur la demande commerciale en gaz naturel canadien qui augmente rapidement (p. ex., pour la production d'électricité et les véhicules fonctionnant avec ce carburant), il est urgent d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les exportations de gaz naturel canadien. Vu la concurrence internationale importante de pays comme l'Australie, le Qatar, les États-Unis, etc., pour dominer les nouveaux marchés de la zone Asie-Pacifique, des milliards de dollars en revenus et redevances ainsi que des milliers d'emplois pour le Canada sont en jeu. Voici des propositions clés qui permettraient aux entreprises canadiennes de gaz naturel de s'implanter sur les marchés mondiaux : 1) apporter des modifications aux procédures fédérales d'examen de projet : les modifications à ces procédures prévues dans le budget 2012 sont très prometteuses. Il faut de la vigilance pour garantir leur bonne application. Pour aller de l'avant, il est essentiel de : a) tenter activement de déléguer et de conclure des ententes de réciprocité avec les provinces, et veiller tout particulièrement à la coordination entre les projets de juridiction provinciale et les exigences de permis fédéraux; b) respecter les échéances prescrites; c) assurer une coordination poussée en œuvrant avec les groupes autochtones et en les consultant; d) faire en sorte que les agences de réglementation (comme l'Office national de l'énergie) reçoivent des crédits suffisants pour bien appliquer ces modifications. 2) Reclassifier les usines de gaz naturel liquéfié (GNL); notre compagnie appuie la demande de l'Association canadienne des producteurs pétroliers en vue de changer la classification des usines de gaz naturel liquéfié dans le cadre de la loi de l'impôt pour aider les exportateurs canadiens de gaz naturel à mieux tirer leur épingle du jeu sur la scène internationale. Cette mesure est d'autant plus importante à un moment où les prix des matières premières sont bas. Il faudrait reclasser ces usines dans la catégorie des établissements « de fabrication et de transformation », selon la définition de l'ARC, en les traitant de la même façon que les usines de transformation du gaz (classe 41 ou classe 43). L'amortissement aux fins d'impôt grimperait alors d'un taux de solde dégressif actuel de 8 % jusqu'à 25 % ou 30 % respectivement. Le traitement en fonction de la classe 43 rendrait les usines GNL plus concurrentielles face à leurs rivales américaines pour ce qui est des revenus après impôt.

## 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Le Canada possède d'abondantes réserves de gaz naturel et une main-d'œuvre qualifiée, tandis que la mise en place de nouvelles technologies peut amener la création de milliers de bons emplois et générer des milliards de dollars en redevances fédérales et provinciales. Un grand nombre de ces emplois se retrouveront dans les localités éloignées et celles du Grand Nord, par exemple le Nord-Est de la Colombie-Britannique et le cercle de feu au nord de l'Ontario. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que son engagement de tendre vers un processus d'examen plus efficace dans le cas des grands projets d'exploitation de ressources se concrétise réellement. Il doit aussi continuer à développer les compétences et les capacités de la main-d'œuvre future, surtout pour les habitants des régions nordiques et les Autochtones. 1) En apportant des changements aux procédures fédérales d'examen de projet, tel que souligné dans la réponse à la question 1 ci-dessus. 2) En reclassant les usines GNL de la façon indiquée dans la réponse à la question 1 ci-dessus. 3) En favorisant la formation et l'éducation des habitants du Grand Nord et des Autochtones : la compagnie Spectra Energy et d'autres entreprises privées ont investi dans de nombreux programmes de développement des compétences à leur intention, par exemple le Northern Opportunities Program au nord-est de la C.-B., afin que les habitants du Grand Nord, en particulier les Autochtones, puissent acquérir un large éventail de compétences. Vu l'importance des activités économiques potentielles susmentionnées, les membres de ces collectivités devront être bien préparés pour participer pleinement au développement économique. Nous prions le gouvernement fédéral d'augmenter son soutien financier à l'éducation dans les régions nordiques en général, en mettant en priorité l'accent sur celles qui offrent « un bon potentiel de développement économique », comme le Nord-Est de la Colombie-Britannique et le Nord de l'Ontario : a) élargir les programmes de formation actuels dans le Nord de la C.-B., en prêtant une attention particulière à la réussite du programme Northern Opportunities appuyé par l'industrie; b) accroître le financement des agences de formation locales et des organisations sans but lucratif qui coopèrent avec les industries et les collectivités locales pour faire en sorte que le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les Autochtones augmente, et mettre au point des cours de formation en matière financière; c) verser plus d'argent aux groupes indiqués à la phrase précédente pour aider à l'application des programmes de poursuite de la scolarité après la 7<sup>e</sup> année (informations additionnelles dans la réponse à la question 5).

## 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Étant donné les perspectives d'expansion et de développement à grande échelle au cours des prochaines années, les entreprises de gaz naturel s'attendent à de sérieuses pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Le gouvernement fédéral a récemment modifié le programme s'appliquant aux travailleurs étrangers afin que leurs compétences concordent avec les besoins des entreprises au Canada, ce pourquoi nous l'applaudissons. Nous lui demandons aussi de poursuivre ses efforts pour que les ouvriers américains, dont les compétences sont bien adaptées aux besoins en main-d'œuvre des compagnies canadiennes, puissent travailler sur des chantiers au Canada, si on ne parvient pas en l'occurrence à trouver des ouvriers canadiens qualifiés. La compagnie Spectra Energy contribue à de nombreux

programmes de formation destinés aux habitants du Grand Nord et aux Autochtones pour qu'ils acquièrent diverses compétences leur permettant de travailler dans notre domaine, en plus d'offrir des services aux localités nordiques. Il y aurait lieu d'approfondir le partenariat avec les localités nordiques et autochtones du Canada pour faciliter les projets d'exploitation de ressources dans tous les secteurs. Pour que ces projets soient couronnés de succès financièrement, il est essentiel de combiner les talents et les avis des citoyens locaux avec les services de formation locaux. Le fait que les habitants du Grand Nord possédant des connaissances spécifiquement locales et désireux de vivre et de travailler dans cette région puissent suivre une formation sur place permettra de forger une main-d'œuvre beaucoup plus solide et stable. 1) Formation professionnelle et éducation pour les habitants du Grand Nord et les Autochtones : voir la réponse à la question 2 ci-dessus. 2) Passage à un nouveau carburant dans le Grand Nord : nous appuyons la requête soumise au gouvernement fédéral par l'Association canadienne du gaz en vue de favoriser le passage à un nouveau carburant dans les localités nordiques et autochtones. L'énergie représente un pilier fondamental d'un développement économique fort. Vu l'abondance des réserves de gaz naturel, le faible coût de ce combustible et son caractère non polluant, le remplacement du carburant actuel par du gaz naturel comprimé ou liquéfié ferait économiser à l'état des millions de dollars, et procurerait à ses localités une alternative énergétique plus propre. Nous prions le gouvernement fédéral de désigner des projets expérimentaux dans les zones économiques prioritaires (comme le cercle de feu dans le Nord de l'Ontario et la partie nord de la Colombie-Britannique) visant à essayer et à réaliser un tel changement. Ce passage au GNC ou au GNL lui permettrait d'économiser de l'argent pouvant être consacré à d'autres initiatives prioritaires, par exemple l'éducation des Autochtones.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Outre les autres aspects indiqués ci-dessus, il faudrait que le gouvernement fédéral stimule davantage l'innovation en modifiant les programmes actuels de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Sachant que le gouvernement œuvre en ce sens via un « groupe d'experts sur la recherche-développement », nous proposons les modifications suivantes pour améliorer progressivement le régime en place. 1) Innovations RS&DE : présentement, le mode d'application des programmes RS&DE a pour effet de pénaliser la structure de société en commandite qui s'applique ordinairement dans le secteur privé, et freine indûment les investissements aux fins d'innovation. Règle générale, tous les revenus imposables, les pertes ou les autres attributs fiscaux issus d'une société en commandite sont répartis entre tous les partenaires. Mais lorsqu'une société en commandite mène des activités RS&DE, les crédits d'impôt correspondants sur les investissements et, quand elle se trouve en situation perdante, les déductions pour activités RS&DE, reviennent uniquement à l'associé commandité en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Normalement, les sociétés en commandite sont structurées de façon à ce que l'associé commandité détienne moins de 1 % des intérêts, tandis que l'associé commanditaire détient le reste. Il est par conséquent difficile, voire impossible pour l'associé commandité de recourir au crédit d'impôt sur les investissements, puisque la part de revenus provenant de la société en commandite représente habituellement sa seule source de fonds. Comme plusieurs autres compagnies, Spectra Energy applique le modèle de société en commandite à cause de l'impossibilité au Canada de consolider les déclarations de revenus. Cette question sera réglée probablement par l'autorisation de consolider les déclarations de revenus, et nous demandons à votre comité de continuer à appuyer un changement de cap dans cette direction.

## 5. Autres défis

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Formation professionnelle et éducation des Autochtones : Bien que les Autochtones, individuellement et collectivement, représentent des partenaires essentiels dans les projets de mise en valeur des ressources naturelles au Canada, leur potentiel n'est pas bien utilisé. En fournissant des possibilités de formation dans les localités nordiques aux gens dotés de connaissances locales spécifiques qui désirent vivre et travailler dans les localités nordiques, on pourra développer une main-d'œuvre beaucoup plus solide et stable. Les efforts récents pour accroître les activités économiques potentielles ont consisté surtout à développer les moyens de formation au niveau collégial. Il faudrait élargir les programmes de formation du genre, en collaboration avec l'industrie, en accordant la priorité aux régions du Canada où les perspectives économiques sont prometteuses, comme le Nord-Est de la C.-B. (gisements de gaz naturel) et le Nord de l'Ontario (exploitation minière dans la zone du cercle de feu). Il importe aussi de renouveler les efforts visant à maintenir les enfants à l'école. Il existe des programmes un peu partout au Canada grâce auxquels les organes de financement des Autochtones, avec la contribution des industries, financent des programmes importants qui sensibilisent les jeunes Autochtones à l'importance des compétences en mathématiques et en sciences appliquées. Il y a aussi plusieurs programmes de bénévolat faisant que des employés de la compagnie se rendent dans les classes et guident les enfants lors d'une visite des installations de l'entreprise pour leur donner un aperçu à un âge précoce de l'importance de s'instruire et de suivre une formation professionnelle. Nous prions le gouvernement fédéral de désigner des zones de développement économique prioritaires, et d'augmenter considérablement les fonds qu'il accorde à l'ensemble des services éducatifs, aux agences locales et aux organisations non gouvernementales qui coopèrent avec les entreprises locales à l'instauration de mesures éducatives. L'accessibilité à ces programmes ne devrait pas se limiter exclusivement aux Autochtones et aux localités autochtones, mais s'adresser à l'ensemble des groupes nordiques. Enfin, l'énergie constitue un fondement du développement économique. Vu l'abondance des réserves de gaz naturel, le faible coût de cette énergie et son caractère non polluant, le passage au gaz naturel comprimé ou au gaz naturel liquéfié devrait permettre au gouvernement d'économiser des millions de dollars tout en offrant aux intéressés une source d'énergie alternative plus propre. Nous demandons au gouvernement fédéral de lancer des projets expérimentaux dans des zones économiques prioritaires (comme le Nord de la C.-B. et le Nord de l'Ontario) consistant à expérimenter et à appliquer le concept. Il pourra ainsi réaliser des économies, argent qui ira à d'autres initiatives prioritaires, par exemple en éducation.